

reactions ...

"Il faut de l'intérêt et du temps pour lire la brochure mais aucune connaissance préalable."

"La brochure propose des témoignages autour de la teuf donc le titre est cohérent."
"D'habitude le côté underground de la teuf fait que ses expressions sont informelles et ça, ça surprend par rapport à l'esprit."

"Elle m'a fait réfléchir dans le sens où pour la première fois on présente le paradoxe de l'esprit de la teuf : on présente les cotés positifs et négatifs côte à côte."

"Je ne pense pas qu'elle m'ait apporté de nouvelles informations. Elle ne fait que relater par écrit les sentiments, impressions et connaissances que je pouvais avoir sur une teuf."

"Elle sert à présenter tous les avis positifs et négatifs sur la teuf et donc à oser en parler soi-même. Mettre une parole pour montrer que les cotés négatifs existent et que ça peut être normal de les avoir aussi."

"Idée intéressante. Permet de donner un ton moins "solennel". Les échantillons de témoignages sont variés, parfois positifs, parfois négatifs, mais toujours vrais. Pas de langue de bois."

"La plaquette peut servir de déclencheur de discussion, permettre une reconnaissance de ceux qui ne vivent pas bien les teufs alors qu'il y a une pression pour que ce soit un moment agréable."

"Il y a un visuel assez joli, les textes sont parfois un peu longs mais c'est bien, ça pousse à réfléchir."

"On a l'impression que les interviews représentent un panel large et la théorisation reprend chaque sentiment. Il y a un bon dialogue entre les témoignages et les explications."

"Cette brochure sert à rassurer, informer les nouveaux arrivants dans le milieu techno et pourquoi pas leurs parents. Ce livret rationalise les peurs véhiculées par les clichés liés à la techno."

"Je m'attendais à davantage d'explications, sur la drogue notamment ; mais au final, je ne pense pas que ce soit l'objectif de départ. Pour moi, il s'agit ici plus d'explications que de prévention."

"Visuel intéressant. Pas de difficulté à lire ni à comprendre. Peut-être un peu trop long parfois (on a envie de sauter certains passages). La dernière page avec les sites et téléphones montre qu'il s'agit plus d'une brochure d'information que de prévention."

"Le titre me fait penser à un interrogatoire."

L'ADES du Rhone et Keep Smiling, une collaboration au long cours.

Une mission d'appui aux acteurs de prévention

Une acceptation large de la notion de santé - plus proche du bien-être que de la maladie et du médical - conduit à identifier une multiplicité d'acteurs de prévention. Les professions médicales et paramédicales sont ainsi des acteurs de santé évidents, mais aussi les enseignants, le secteur social, celui de la culture, des sports, des loisirs, de l'économie, de l'environnement, de la politique et enfin et surtout les individus eux-mêmes.

Cette conception large de la santé est en tout cas celle de l'Ades du Rhône. Conception qui définit aussi son positionnement : moins en intervenants directs auprès des publics et plus en aide, en appui et en conseil aux professionnels et aux bénévoles de la prévention. Elle met à disposition de tous ces acteurs, différentes ressources documentaires : l'Ades propose en effet un large choix de brochures, affiches, vidéos et outils pédagogiques sur de nombreux thèmes de santé et dispose aussi d'un savoir-faire reconnu dans la réalisation d'outils d'information ou d'animation.

Mais son rôle est aussi de conseiller et d'aider à réfléchir à la méthode et aux moyens à mettre en œuvre dans la conduite des projets de prévention. C'est ainsi que la mission essentielle des salariés et des bénévoles de l'Ades consiste non seulement à mener des programmes propres, mais aussi à participer à la définition, à l'organisation et à la réalisation de projets des différents acteurs de prévention du département.

Quand la techno entre à l'Ades

S'il est singulier par sa durée et son ampleur, le partenariat avec l'association Keep Smiling se situe tout à fait dans cette logique d'appui et de conseil.

En 1997, après avoir frappé sans succès à d'autres portes, le jeune président bénévole de Keep Smiling contacte l'Ades pour mieux connaître le secteur de la prévention et ses outils. Pur produit de la culture techno, l'association Keep Smiling n'avait alors ni connaissances ni reconnaissance dans le secteur de la prévention.

L'Ades a alors servi de plate-forme intellectuelle, politique et technique pour que cette démarche communautaire trouve une capacité et une pertinence d'action plus grandes : en aidant à organiser les contacts avec les institutions compétentes (Ddass, Préfecture ...), en facilitant la rencontre et le partenariat avec des structures de santé, et enfin en proposant un cadre professionnel de travail au Président de Keep Smiling, devenu salarié de l'Ades en 1998.

En retour, l'Ades a pu, comme d'autres structures de santé, découvrir et mieux comprendre ce milieu de la musique techno, la réalité des prises de risque qu'on y rencontre, mais aussi - et loin des clichés médiatiques - la formidable richesse de nombre de ses adeptes. Le contact avec cet univers a également permis de conforter la pertinence et la nécessité d'approches participatives dans les actions de prévention. Et a persuadé l'Ades un peu plus, que seules des démarches de partage de savoirs et d'expériences peuvent garantir une certaine efficacité aux actions de prévention.

De l'accompagnement à l'autonomisation

Embauché dans le cadre d'un contrat emploi jeune, le Président de Keep Smiling a pu pendant cinq ans organiser et consolider une activité permanente d'intervention dans les soirées techno, mais aussi de contacts et de réflexion avec les partenaires de la prévention, les institutions, les organisateurs de soirées et les autorités administratives et policières. Il faut ici réaffirmer l'extrême utilité de ces contrats aidés dans le développement d'un secteur aussi peu développé que celui de la prévention en France.

Les deux dernières années de ce contrat qui se termine en 2003 auront aussi été consacrées à autonomiser le fonctionnement et l'organisation de Keep Smiling vis-à-vis de l'Ades. Renforcement et renouvellement de son Conseil d'administration et embauche d'un nouveau permanent assurent aujourd'hui la continuité et l'approfondissement de son action. Mais cette action, comme bien d'autres, ne peut réellement être efficace qu'en prenant le temps nécessaire ... Des conditions qui s'accrochent mal des moyens précaires et des logiques budgétaires annuelles des financements.

Alain Douiller, directeur de l'Ades du Rhône

INFORMATION PRÉVENTIVE

"Une information féconde en matière de toxicomanie tient souvent davantage aux questions qu'il y a lieu de poser à celui qui exprime une demande qu'aux réponses bien superficielles qu'on serait tenté de donner à des questions formulées de façon simpliste" (1)

L'information est un enjeu important des pratiques préventives. Elle correspond à une intention explicite d'influencer le public ciblé. Elle aide chacun à identifier des risques et elle promeut des représentations ou des comportements favorables au maintien de la santé ou à l'épanouissement personnel ou collectif. Il s'agit souvent d'une information normative qui doit se justifier par un idéal commun ou par des connaissances scientifiques validées. La réduction des risques cible un public spécifique - les usagers habituels de drogues - et s'efforce de trouver des démarches qui permettent de réduire les dommages consécutifs à la prise de drogues. Elle facilite l'identification des risques et fournit des moyens techniques d'atténuer les effets néfastes des consommations. L'information qu'elle diffuse sert à désigner des risques concrets souvent peu connus. Sa démarche préventive est toujours très pragmatique et l'information qu'elle émet ressemble à un système d'alerte et de vigilance.

La prévention primaire cible un public plus large. Elle a une vocation universelle et sa cible est constituée d'un public a priori non consommateur ou, du moins, de consommateurs festifs qui ne sont pas affrontés directement aux risques liés aux abus ou aux dépendances. Ses démarches témoignent d'une certaine ambiguïté sur ses objectifs : faut-il conseiller l'abstinence de substances psychoactives ou faut-il apprendre aux jeunes à acquérir des démarches de responsabilité et de lucidité quant à la consommation de telles substances ? Les débats récents du Sénat sur le cannabis et les critiques émises sur les politiques précédentes de la MILDT sont

les parfaites illustrations de ces hésitations sur les objectifs des campagnes de prévention.

Il existe plusieurs tendances liées à l'information au sein de la prévention primaire.

- Le courant prédominant actuellement, tend à privilégier la construction "d'images choc" pour parvenir à renforcer des prises de conscience du public. Il ne s'agit pas de donner de l'information objective mais de mettre en scène des images des effets négatifs de la consommation des substances psychoactives.

- Une autre démarche consiste à fournir au plus grand nombre des informations validées scientifiquement et à promouvoir des attitudes de prudence et d'attention étayées par ces informations objectives.

La diffusion de l'ouvrage "Savoir plus, risquer moins" illustre cette démarche où l'ambition était de donner une information suffisamment objective afin d'éviter les effets néfastes des campagnes de prévention qui reposaient sur une dramatisation excessive des effets négatifs des usages de produits licites et illicites.

L'ensemble de ces démarches de communication préventive présente en priorité des informations sur les usages et les risques des produits. L'élaboration de la brochure de prévention "Faire parler le Teuf" nous a confrontés à des débats où les arguments étaient inspirés de ces divers courants de la communication préventive et de la réduction des risques. Une première esquisse présentait les produits et leurs risques et relevait de cette démarche de réduction des risques qui consiste à désigner les risques les plus fréquents liés aux produits.

Nous avons choisi une autre démarche de communication qui consiste à interroger le public festif au sujet du contexte du milieu festif, à réfléchir avec les participants sur le sens et les motivations de la fréquentation des espaces de fête et sur les prises de risques générées par une ambiance festive. Il était alors essentiel de se référer à un contexte global, la fête, pour comprendre le sens et les motivations des personnes et des groupes et pour discerner les déterminants des attitudes qui peuvent se traduire par des conduites à risques. Cette démarche d'information préventive vise à faire réfléchir celui qui part en fête sur ses motivations, son positionnement, sa responsabilité et sa liberté d'agir. Elle n'est pas constituée de messages simples mais plutôt de textes qui entrent en résonance les uns avec les autres pour induire une prise de distance et une réflexion sur nos comportements festifs. L'effet souhaité sur le public n'est pas celui d'une recherche directe de persuasion. A l'heure où beaucoup de jeunes pensent qu'une fête sans produit n'est pas une fête, il s'agit de proposer un support d'échange sur la valeur du plaisir et sur les risques qui peuvent être associés à cette sensation de bien-être.

*Patrick Dessez, psychologue,
directeur du CNDT*

*(centre régional de prévention
des conduites à risques)*

9 quai Jean Moulin, 69001 Lyon

Tél. 04 72 10 94 30 - Fax. 04 78 27 61 84

cndt@wanadoo.fr

*¹ Bergeret Jean,
Les toxicomanes parmi les autres,
Paris, Editions Odile Jacob.*

manières d'agir

les fiches de travail de l'Ades du Rhône

n° 3 - octobre 2003

en partenariat avec Keep Smiling et le Cndt

"Manières d'agir". Ce titre est un clin d'oeil sans doute quelque peu immodeste à Pierre Bourdieu et à sa collection "Raisons d'agir" créée quelques années avant sa mort. Nos motivations sont plus humbles : nous souhaitons partager des étapes de notre travail avec ceux que les démarches de prévention et d'éducation pour la santé intéressent (acteurs de prévention de la santé, du social, de l'éducation, journalistes, décideurs). Ainsi, lorsque des temps marquants de nos programmes le nécessitent : fin d'une étape importante, conclusions d'une démarche ou arrêt d'une action, nous tenterons de vous les faire partager le plus synthétiquement possible. Mais aussi le plus honnêtement car nous sommes persuadés que les échecs et les difficultés sont aussi instructifs que les réussites.

INTRUSION dans le milieu techno

une démarche communautaire de prévention

PREAMBULE

Quoi de plus simple que la réalisation d'une brochure ?

C'est en tout cas l'une des formes d'action les plus fréquentes en éducation pour la santé. Mais dont la simplicité n'est qu'apparente tant les paramètres à considérer sont nombreux et complexes : le rôle d'une plaquette est-il uniquement de délivrer des informations ? Les intentions des concepteurs et les besoins des destinataires sont-ils identiques ? Qui doit participer à la conception : Les "experts" ? Les professionnels ? Le public ?

Pourquoi et comment garantir une démarche participative ? Comment une brochure peut-elle respecter l'identité, les motivations et la culture des destinataires ? Quelle évaluation mettre en œuvre ? etc.

C'est parce que la réalisation d'une brochure permet de poser ces questions essentielles que nous avons choisi de présenter une action de prévention et de partenariat en milieu techno par le prisme de la conception d'une plaquette adaptée à ce milieu.

Récit d'un projet ... pas toujours simple !

Edition :

ADES DURHÔNE

Association Départementale
d'Éducation pour la Santé du Rhône
71, quai Jules Courmont - 69002 Lyon
Tél. 04 72 41 66 01 - Fax 04 72 41 66 02
Web : www.adesr.asso.fr
Email info@adesr.asso.fr

Directeur de publication : Dr Bruno Dubessy

Rédacteur en chef : Alain Douiller

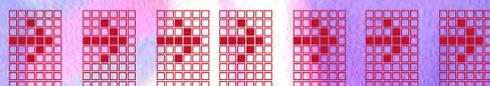
Rédacteur : Jean-Pierre Gourdol

Mise en page : Valérie Delhoume

Impression : Aprime

Issn : 1241-6606

L'Ades du Rhône est financée par : le Conseil Général du Rhône, la DDASS et la Préfecture du Rhône, la CPCAM de Lyon, les HCL, la DRASS Rhône-Alpes, mais aussi la MSA, les Villes de Lyon et de Villeurbanne, la CPAM de Villefranche, l'URCAM.





LA DEFERLANTE TECHNO

LES PREMICES D'UN PHENOMENE

A l'origine, des musiques et des ambiances nouvelles, de jeunes initiés, peu nombreux, épris de liberté, des soirées discrètes.

Les premières soirées techno ou "raves parties" apparaissent en France vers la fin des années 80, à Paris. Elles ne se développeront qu'au début de la décennie suivante. Organisées dans des champs ou des petits entrepôts désaffectés, elles sont d'abord confidentielles voire secrètes et n'accueillent alors pas plus de 200 personnes, essentiellement des garçons de 20 à 30 ans. Pour la majorité d'entre eux, ces soirées sont les premiers rassemblements musicaux de leur vie. Les formes musicales multiples ont en commun les mêmes codes et références : musique abstraite, instrumentale, binaire et surtout universelle du fait de l'absence de paroles.

Dès leur naissance, ces raves parties se veulent des lieux de liberté, de tolérance, de partage, d'acceptation de soi et des autres, de désacralisation de l'argent ... Ce qui permet de mieux comprendre ce qui fait leur sens et leur force : la recherche de sensations, de pics émotionnels, l'oubli, même temporaire, des enjeux politiques, économiques et sociaux, la rupture avec la société, avec le quotidien ...

Au cours de ces raves parties, les jeunes prennent de nombreux risques, mais ceux-ci ne diffèrent ni par leur nombre ni par leur dangerosité de ceux que l'on retrouve dans tout type de rassemblement de jeunes. Les principaux dangers encourus sont liés à des chutes ou des rixes, à la consommation de drogues au contenu aléatoire, au fort volume sonore (dommages auditifs), et aux accidents de la circulation (fatigue, drogues ...).

LA DEFERLANTE

Un phénomène massif. Un succès qui dérange et inquiète. L'Etat s'en mêle.

Vers les années 95-96, les raves-parties s'ouvrent plus largement et drainent de plus en plus de jeunes de 15 à 35 ans, perdant ainsi toute confidentialité. Beaucoup plus visibles et devenues difficiles à gérer pour leurs organisateurs, elles dérangent et inquiètent le grand public.

Dès 1995, l'Etat réagit : une première circulaire ministérielle paraît. Son titre : "Raves, des soirées à hauts risques"... Les organisateurs de ces rassemblements sont montrés du doigt. Certains essaient de se professionnaliser et d'organiser leurs soirées en respectant les règles de sécurité, dans des salles des fêtes ou de petites salles de concert. D'autres à l'inverse, se marginalisent radicalement et organisent des "free-

parties" (soirées sans autorisation) et des "technivals" (festivals techno qui durent plusieurs jours). Jusqu'alors méprisé des professionnels, le phénomène des raves parties suscite subitement leur intérêt. Les discothèques, qui ont vu leur clientèle diminuer sensiblement (les jeunes vont ailleurs), veulent s'emparer de ce marché rentable et les entreprises de spectacle se mettent elles aussi à organiser de grosses raves de plusieurs milliers de personnes dans les salles de concert de grandes villes.

1998 : l'Etat édite une seconde circulaire. Les préfets sont invités à aider les organisateurs "responsables" et à sanctionner les autres. Mais seul le volet répressif est appliqué. Les forces de l'ordre saisissent chaque week-end du matériel de sonorisation. Les organisateurs rassemblés sous forme associative essaient de déclarer leurs soirées ; ils essuient de nombreux refus, souvent sans aucune justification. Certains abandonnent. D'autres choisissent l'illégalité et se mettent à organiser des free-parties : celles-ci envahissent la France - le même soir, on en compte plusieurs dans le même département. Pour braver les risques d'annulation, les organisateurs ne divulguent les lieux de fête qu'à la dernière minute : une fois des milliers de jeunes sur place, il n'est alors plus possible aux forces de l'ordre de faire évacuer une soirée sans risquer des débordements de foule.

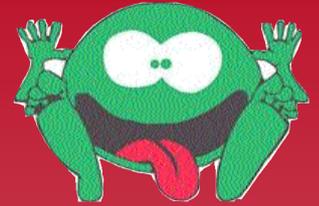
En 2001, la sécurité devient le thème politique et médiatique en vogue. La loi sur la sécurité quotidienne (LSQ) est votée - elle comporte un volet important sur les soirées techno. Toute soirée dont l'effectif prévisible dépasse 250 personnes doit être déclarée. Depuis maintenant deux ans, les services de l'Etat n'ont accepté que quelques demandes. Conséquence : dans leur grande majorité, les soirées ont maintenant lieu en discothèques ou dans des lieux privés (avec un nombre très limité de participants). Les actions de prévention doivent donc être repensées et adaptées à ces nouveaux lieux très difficiles d'accès.



Un "chill out" : lieu de repos et de prévention

KEEP SMILING

POURQUOI GARDER LE SOURIRE ?



271 rue Vendôme, 69003 Lyon
Tél./Fax : 04 72 60 92 66
info@keep-smiling.com

Une association communautaire de jeunes, qui veut réhabiliter les aspects culturels de la musique techno et réduire les conduites à risques.

■ LE PROJET

L'association communautaire Keep Smiling est née en 1996 à Lyon. A l'origine, les jeunes amateurs de musiques électroniques qui la composent sont partis de deux constats :

- le milieu techno est mal accepté, voire rejeté, depuis son apparition en France,
- aucune structure de santé n'est présente dans la région pour prendre en charge les participants aux soirées qui se trouvent en difficulté.

Ils ont donc décidé de créer une association - pour faire découvrir et comprendre le milieu techno, réhabiliter les aspects culturels de la musique techno,

- pour promouvoir au sein même de cette communauté des valeurs telles que la fête, la convivialité, le respect de soi et des autres, l'entraide et le soutien,
- pour mener une action de promotion de la santé et de la sécurité des participants et réduire les conduites à risques.

■ UNE CONCRETISATION DIFFICILE

Pour concrétiser leur projet, les fondateurs de Keep Smiling, à l'époque étudiants pour la plupart - dans des domaines différents du sanitaire ou du social - ont décidé de frapper à la porte d'autres associations pour trouver des appuis.

Mais craignant une accusation d'incitation à la consommation - la politique de réduction des risques étant à l'époque peu reconnue par l'Etat et par les forces de l'ordre - c'est au poste de police que Keep Smiling a volontairement débuté ses démarches. Et ce n'est qu'après quelques déboires avec la Cellule des stupéfiants dont une menace d'inculpation en cas de diffusion des premiers tracts de prévention réalisés, que les jeunes bénévoles sont ensuite allés frapper à la porte de structures de santé comme l'ADES du Rhône pour leur demander de l'aide.

En juin 1997, se réunissait le premier comité de pilotage lyonnais autour des raves parties. Avec l'appui de l'ADES du Rhône et de Médecins du Monde, Keep Smiling a pu rapidement obtenir ses premiers financements dès fin 1997.

■ UN COMITE DE PILOTAGE POUR ORIENTER ET OFFICIALISER LE PROJET

Mis en place en juin 1997, ce comité de pilotage réunit des institutions (Ddass, Préfecture), des centres de soins (Association d'Aide aux Adolescents, Némo), Drogues Info Service, Médecins du Monde, le Cndt, l'émission de radio "Technodream", l'organisateur de soirées "Orbital Space", Philippe Morisset (formateur relais anti-drogues - Gendarmerie de l'Isère), Ruptures et Pause Diabolo, deux boutiques pour toxicomanes (espaces d'accueil des personnes toxicomanes en grande difficulté, s'articulant autour de l'anonymat, de la confidentialité, du respect des personnes et de la gratuité).

Après un rapide état des lieux du milieu techno présenté par les bénévoles de Keep Smiling, le comité de pilotage définit sept axes de travail :

- Prévention primaire, éducation à la santé : le plaisir des soirées ne passe pas forcément par la consommation de drogues.
- Réduction des risques : une information auprès des consommateurs paraît indispensable.
- Garantie d'une présence de premiers secours (dimension médicale).
- Sensibilisation des organisateurs de soirées : projet d'une charte pour garantir des conditions matérielles et de sécurité suffisantes.
- Information de l'action de prévention auprès des administrations de police et de justice.
- Implication des commerces spécialisés techno (vêtements et musique).
- Création d'un fonds documentaire, afin de fournir aux structures de santé et du social un service de documentation de base sur les drogues de synthèse, les nouveaux comportements d'usages, le milieu techno ...

Deux groupes de travail sont constitués : l'un autour de l'information et de la prévention, l'autre autour du suivi médical et psychologique. Ce dernier n'a pas eu à se réunir souvent, aucun accident sérieux ne s'étant produit sur les stands menés conjointement par Keep Smiling et Médecins du Monde.

■ FLUCTUATIONS DU "CAHIER DES CHARGES"

Constitué autour de l'information et de la prévention, le premier groupe de travail issu du comité de pilotage choisit d'élaborer une brochure d'information et de réduction des risques. La suite nécessite alors plusieurs

étapes qui donneront à ce document une toute autre dimension que celle envisagée au départ.

- Un comité de rédaction (ADES du Rhône, Keep Smiling, Drogues Info Service, Médecins du Monde) se constitue afin de réaliser une première maquette. Son objectif premier : actualiser et adapter sur le plan local la seule plaquette existante destinée au public techno (éditée par l'association parisienne Techno Plus).

- Un "catalogue" des principaux produits consommés en soirée est alors rédigé. Il informe des effets recherchés, des risques, donne des conseils de réduction de ces risques et liste par ailleurs, les principales structures locales de santé.

- Mais certains membres du groupe de travail s'interrogent.

- Les différents amateurs techno vont-ils se reconnaître (en tant qu'usagers ou non usagers par exemple) dans ce document où éducation à la santé et réduction des risques s'entremêlent ?
- Certaines phrases sont jugées trop moralisatrices pour un document qui a pour objectif la réduction des risques.
- Il n'a pas été tenu compte dans la rédaction de la notion de "plaisir" : l'animateur d'une émission techno de radio, membre du comité de pilotage, a tenu à ce que le plaisir, principalement recherché par les jeunes, soit présent dans le document.

■ DE NOUVELLES DIMENSIONS

Alors qu'à l'origine le document de réduction des risques envisagé risquait d'être principalement axé sur les drogues (avec le danger d'avoir un effet incitatif), la réflexion et les discussions menées au sein du comité de pilotage ont permis de donner une toute autre dimension à la brochure. Celle d'un document de prévention primaire, destiné tant aux consommateurs qu'aux non consommateurs de drogues, et qui puisse être distribué dans des lieux festifs mais aussi dans des lieux "grand public". Il a donc été décidé que cette brochure ait pour objectif de faire réfléchir le lecteur sur ses comportements plutôt qu'elle n'informe des produits et de leurs risques. Des textes qui permettent au lecteur une prise de recul sur ses représentations, ses connaissances des risques et sur ses comportements, ont été rédigés par des auteurs reconnus et illustrés par des témoignages de jeunes participants aux soirées.





Remerciements aux jeunes qui ont accepté de tester la brochure, à Anthony Beauchet pour le recueil des témoignages contenus dans cette brochure et à Keep Smiling pour les réactions recueillies auprès des "teuffeurs".

réactions ...

"Cette brochure essaie de sortir du cocon que tout le monde connaît. Elle démocratise la connaissance des teufs."

"Ça présente un avis différent de celui des médias. La teuf, on en parle dedans. Ça se voit que c'est pour le grand public, c'est pas un truc en noir et blanc comme d'habitude."

"Les citations apportent de nouveaux points de vue. C'est bien d'avoir commencé par le son"

"Elle n'est pas faite pour prévenir les teuffeurs ou futurs teuffeurs des risques ou troubles physiques qui peuvent survenir. C'est plus un décodage d'impressions et de sensations."

"C'est bien pour informer un public qui ne connaît pas, qui a des préjugés. Ça sert à informer, à répondre aux questions. Les teuffeurs connaissent les numéros mais là, c'est bien pour les parents."

"Elle ne s'adresse pas aux teuffeurs ou aux gros consommateurs. A mon avis, elle ne sera pas lue en free ou rave. Par contre, pas de problème pour l'âge : elle peut s'adresser à tout le monde"

"C'est pour la fête en général, pour ceux qui aiment bien faire la fête dans des endroits hétéroclites."

"Ça sert à informer le grand public, à donner des réponses aux gens, à apporter des réponses objectives"

"Avec les témoignages, il n'y a pas de fossé entre théorie et pratique, c'est ce que les gens ressentent vraiment. Le maximum d'information est toujours important dans ce milieu peu connu."

"Aucune utilité en matière de prévention. Ne peut pas servir aux teuffeurs habitués. Mais très bon moyen d'informer les non-connaisseurs."

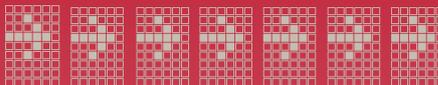
"Sans ouvrir la brochure, le titre n'est pas très parlant. On ne sait pas trop ce que l'on va découvrir. Mais il prend tout son sens à la lecture et est finalement un bon raccourci de l'ensemble."

Comité de pilotage de la brochure

Ades du Rhône, Keep Smiling, Cndt, Pierre Guette, Alain Oddou, Jean-Marc Botta, André Bouvier, Gabrielle Pellé, Philippe Morisset, Drogues Info Services, Ddass du Rhône, Préfecture du Rhône, Ruptures, Centre Nêmo, Pause Diabolo, A3.

Ont participé au financement de la brochure

Ddass du Rhône, Ensemble contre le sida, Préfecture du Rhône, MILDT, Région Rhône-Alpes, Conseil général du Rhône, Cpcam de Lyon, Cnamts.



■ L'EXPERTISE DES JEUNES DEBOUCHE SUR LE CONTENU DE LA BROCHURE

Pour élaborer la brochure, le comité de pilotage a décidé de partir des attentes et besoins des jeunes participants aux soirées techno plutôt que des impressions et des représentations des professionnels de santé. Pour ce faire, Keep Smiling a été chargé de réunir un petit groupe d'une dizaine de jeunes, d'âge, de sexe, et de milieu différents.

Huit réunions ont eu lieu.

- Il a d'abord été demandé aux jeunes de définir ce qu'étaient le plaisir et le bien-être pour eux.

- Ils se sont ensuite interrogés sur le plaisir recherché en rassemblement techno.

- Puis, il leur a été demandé de classer leurs propos sur le plaisir dans leur vie de tous les jours et en soirée techno, entre bénéfiques, risques, ou les deux à la fois.

- Le groupe a ensuite travaillé sur ses représentations de la prévention et s'est interrogé sur la "prévention idéale".

- De longs débats ont porté sur la cible de la plaquette et sur les besoins des uns et des autres. Ayant alors des difficultés à aboutir, le groupe a souhaité l'aide d'un regard extérieur. L'ADES du Rhône et Drogues Info Service ont suggéré de rechercher ce qui réunissait les différents participants aux nombreux types de soirées techno. La porte d'entrée de la brochure est devenue évidente : la fête ou plutôt la teuf !

- Puis l'idée est venue de rechercher les principales motivations des jeunes à aller en fête techno afin d'aborder la question des risques sans stigmatisation. Au moins une des quatre motivations suivantes a été retrouvée chez chacun : la musique, les aspects relationnels entre les participants, la consommation de drogues, et l'aspect clandestin de ce milieu musical et de certaines soirées. Les quatre grands axes de la brochure étaient trouvés !

- Les jeunes ont également souhaité que soient ajoutées à la brochure deux parties supplémentaires : l'une sur la demande d'aide (physique, psychologique) et l'autre portant sur la façon pour les "ravers" (ou teuffeurs) de gérer leurs fins de soirées, le retour à la réalité n'étant pas toujours facile (déprime, redescende de drogues ...).

■ EVALUATION

Une fois les témoignages recueillis et les textes rédigés, une maquette de la brochure a été proposée à seize jeunes afin d'être testée et validée.

- Keep Smiling a ciblé ces jeunes selon différents critères : niveaux scolaires, types de soirées fréquentées (bars, frees, soirées officielles...), fréquences de participation (habitués, néophytes, occasionnels...), usages de drogues (non consommateur, consommateur d'alcool et de cannabis, consommateur d'autres drogues comme l'ecstasy ou la cocaïne...).

- Afin de laisser le temps aux "testeurs" de prendre connaissance de la maquette, il leur a été laissé un délai d'une semaine minimum entre la remise d'un exemplaire de la brochure et l'entretien qui leur était demandé. Ce dernier a été mené à l'aide d'un questionnaire à questions ouvertes et fermées :

LES POINTS INTERROGES

Le format, la charte graphique, la lisibilité du texte, la première impression, l'ordre de lecture, le type de lecture (en plusieurs fois ou d'un trait), le titre, les parties non lues ou lues en se forçant, les parties inattendues, préférées, la compréhension du contenu, l'identification aux témoignages, les erreurs, les messages ambigus relevés, la découverte de nouvelles informations, la compréhension de phénomènes, mécanismes ou comportements, les questionnements soulevés, les émotions ressenties à la lecture, l'objectif de la brochure, l'atteinte de l'objectif visé par la brochure, le souhait de la conserver ou non, de la recommander ou non à un ami.

Le comité de pilotage a ensuite validé une nouvelle maquette qui tenait compte des remarques des jeunes (tant sur la forme que sur le fond). La brochure a pu enfin être éditée en juin 2001.

Le comité de pilotage a souhaité l'avis de la Commission de Validation des Outils de la Mission Interministérielle de Lutte contre les Drogues et Toxicomanies (MILDT) : celui-ci a validé l'outil la même année. Selon la MILDT, la brochure "élargit le propos de réduction des risques des différents flyers existants à une démarche de réflexion sur le sens et les motivations des comportements."

Jean-Gabriel Bionnet, chargé de projet.